

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 juin 2008

CONTRATS DE PARTENARIAT - (n° 779)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 12

présenté par  
M. Goasguen, rapporteur  
au nom de la commission des lois

-----  
**ARTICLE 2**

Dans l'alinéa 14 de cet article, substituer aux mots :

« et à l'amélioration de l'efficacité énergétique ou »,

les mots :

« , à l'amélioration de l'efficacité énergétique et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.